

# **SEANCE DU 1<sup>ER</sup> MAI 2014**

**Présents :** MRS. BOUR, COLLIGNON, GUERDER,  
GUITTET, KONTZ, TINE, TOUSCH.  
MMES GOKCE, HESSE, KIEFER, METEAU,  
ZIROVNIK

**Absents excusés :** MR BOSSE  
MMES GENERE, JOACHIM,

**Absents non excusés :** ./.

**Procurations :** MR BOSSE pour MR GUITTET  
MME GENERE pour MME METEAU  
MME JOACHIM pour MR BOUR

L'an deux mille quatorze, le premier du mois de mai à vingt heures et quinze minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Mondorff, régulièrement convoqués en séance ordinaire, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Madame Rachel ZIROVNIK, Maire.

## **L'ordre du jour était le suivant :**

- 1.Approbation du Conseil Municipal du 25 avril 2014
- 2.Budget primitif 2014.
- 3.Vote des 3 taxes
- 4.Demande de subvention exceptionnelle
- 5.Rythmes scolaires
- 6.Modification des conditions de location du foyer socio-éducatif l'Altbach

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Pierre-Jean GUITTET comme secrétaire de séance.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'intervertir les points 2 et 3 de l'ordre du jour. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## **1°) Approbation du Conseil Municipal du 25 avril 2014**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 25 avril 2014.

15 voix pour.

## **2°) Vote des 3 taxes**

Le Maire informe le Conseil Municipal que le produit attendu de la fiscalité locale est de 208 997€. Compte tenu de cette information, le Conseil Municipal vote les taux d'imposition pour l'année 2014 :

Taxe d'habitation :	18,82%
Taxe Foncière (bâti) :	25,11%
Taxe Foncière (non bâti) :	77.93%

15 voix pour.

## **3°) Budget Primitif 2014**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide d'adopter le Budget Primitif 2014 par chapitre comme suit :

### **Section de fonctionnement**

	<u>Propositions</u>
Recettes	444 659,98 €
Dépenses	444 659,98 €

### **Section d'investissement**

	<u>Propositions</u>	<u>Restes à Réaliser 2013</u>	<u>Solde d'exécution 2013</u>
Recettes	132 209,38 €	29 003,00 €	
Dépenses	91 441,43 €	2 089,65 €	67 681,30€

2 voix contre (MME JOACHIM, MR BOUR)  
13 voix pour

## **4°) Demande de subvention exceptionnelle**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de l'autoriser à constituer un dossier de demande de subvention exceptionnelle pour communes en difficultés et à transmettre ce dossier à Monsieur le Sous-Préfet de Thionville.

15 voix pour

## **5°) Rythmes scolaires**

Ce point a été mis à l'ordre du jour en vue d'une demande de report de l'application de la réforme des rythmes scolaires en raison des difficultés financières de la commune. Après exposé du Maire sur la position de la

CCCE vis-à-vis des communes qui n'appliqueraient pas le schéma communautaire prévu pour la mise en place de cette réforme, le Maire propose au Conseil Municipal d'ajourner ce point.

15 voix pour.

**6°) Modification des conditions de location du foyer socio-éducatif l'Altbach**

Compte tenu des différentes remarques émises sur les conditions de location du foyer socio-éducatif l'Altbach, le Maire propose que ce dossier soit étudié dans le cadre de la commission « travaux » et soumis au vote à une date ultérieure.

15 voix pour.

Madame Rachel ZIROVNIK lève la séance à vingt-et-une heure vingt-cinq.